

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 DECEMBRE 2023

VERSION MODIFIEE AU 28/03/2024

Suite aux observations de Monsieur LIEGE

ABSENTS	POUVOIR DONNE A
L PLAS	G MURAT
M DUFOUR	M BOURIN
B SIALVE	JM CHIRIER
N PFEFFER	Procuration non déposée par écrit

OUVERTURE DE LA SEANCE A 17H35

SECRETAIRE DE SEANCE : S CLAVERIE

APPROBATION DU CR DU 03/10/23 : à l'unanimité. P.LIEGE absent lors de ce CM non noté, sera rectifié.

ORDRE DU JOUR

I- DECLARATION ZONES ACCELERATION DES ENERGIES RENOUEVABLES

Fait suite à la réunion publique du 03/11/2023, une proposition de délibération a été rédigée et soumise au vote du Conseil Municipal.

- POUR : MADELRIEUX, PLAS, MURAT, BOURIN, DUFOUR
- CONTRE : LIEGE, SEGUIN
- ABSTENTION : CHIRIER, CLAVERIE, SIALVE

M.SEGUIN quitte la séance à 19h30 pour obligations personnelles et est excusé pour la suite du conseil.

II- TRAVAUX : PARVIS DE L'EGLISE

Esquisse présentée

III- CARTE COMMUNALE

Mise en demeure de reprendre la carte communale par les services de l'Etat. Les études ont débutées.

IV- QUESTIONS DIVERSES

-Ouverture du restaurant le 18/12/2023.

- Comité des fêtes : nouveau bureau mis en place avec Céline LAFARGE, présidente.
- Assurance du personnel : contrat renouvelé, voté à l'unanimité des membres présents (M.SEGUIN a quitté la séance avant le vote).
- Servitude de passage avec syndicat des eaux dans le cadre de la construction d'un chalet sur la commune, votée à l'unanimité des membres présents (M.SEGUIN a quitté la séance avant le vote).
- Instance Coordination de l'Autonomie disparaît à compter du 01/01/2024 et les missions seront centralisées au niveau du département avec un numéro unique via un service public autonomie de la Corrèze.
- Appel à projet zone humide : 80% de subvention prévue. 3 ans pour réaliser les travaux.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 20h05.